Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1724

Artikel: Blocher et l'UDC doivent quitter le gouvernement
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024254

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Blocher et l'UDC doivent quitter le gouvernement

Jean-Daniel Delley (10 mars 2007)

Se refuser à réélire Christoph Blocher en décembre prochain, sans remettre en cause la participation de l'UDC au gouvernement, c'est rester au milieu du gué. C'est une fois encore laisser l'initiative à la droite nationaliste : en effet, en cas d'échec de son chef charismatique, l'UDC annonce son retrait du Conseil fédéral et une politique systématique d'opposition.

Les raisons de mettre à la retraite le tribun zurichois sont nombreuses. Quatre ans à l'exécutif ont montré à quel point ce politicien n'est pas du bois dont on fait les magistrats et surtout les membres d'une autorité collégiale : toujours prêt à jouer sa partition en solo, n'hésitant pas à interpréter, voire à ne pas respecter les décisions du Conseil fédéral, plus attentif aux intérêts de son parti qu'à sa fonction gouvernementale, peu respectueux du principe de la séparation des pouvoirs dès lors que des décisions de justice le gênent.

Mais le rejet de Blocher ne suffit pas. C'est son parti aussi qu'il faut mettre à la porte du gouvernement. Un parti incapable de prendre au sérieux les règles de la démocratie de concordance, en posture constante d'affrontement, tel un adolescent mal dans sa peau, soufflant de manière irresponsable sur la moindre braise émotionnelle, exacerbant très régulièrement les conflits plutôt que de proposer des solutions constructives. Oui, la place d'un tel parti est bien dans l'opposition. Et c'est aux autres formations de l'y renvoyer sans tarder. Car avec un partenaire aussi peu fiable, c'est le fonctionnement des institutions qui est mis en péril. La composition du Conseil fédéral ne se déduit pas d'une simple règle de trois. La force électorale d'un parti, l'importance de sa députation ne suffisent pas à légitimer sa présence au gouvernement. Encore faut-il qu'il adhère à des principes et des règles communes. A l'époque, les socialistes n'ont obtenu cette légitimité qu'après avoir renoncé à la lutte des classes et adhéré à la défense nationale. Aujourd'hui, l'UDC a clairement perdu cette légitimité.